



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SARL MICRO CRECHE LES PTITS BADIOUS – Tribunal de commerce

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 17 avril 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Tribunal de commerce

REDRESSEMENT JUDICIAIRE du 16/09/2025 SARL MICRO CRECHE LES PTITS BADIOUS – 2 Allée du champ Lison – Lieu dit la Gare -35540 PLERGUER. Maître François TREMELOT, Mandataire Judiciaire, gérant de la Selarl TCA ayant son Cabinet 3, rue du Bois Herveau 35400 SAINT-MALO, informe les salariés de l'entreprise ci-dessus désignée, du dépôt au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE de SAINT MALO des relevés de créances salariales les 19/09/20, 25/09/2025, 03/10/2025, 20/11/2026. La date de la présente publication fait courir le délai de forclusion de 2 mois pour saisir le Conseil de Prud'hommes (articles L.625-1 et R 625-3 du Code de Commerce)

[Consulter cette annonce en ligne](#)